

**CONCOURS D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET
SPORTIVES ET D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES
ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2020**

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE DU 50 M NAGE LIBRE

I. S W 4 LE DEPART

- **SW 4.1.** Le départ pour les épreuves de Nage Libre doit s'effectuer par un plongeon. Aux indications (SW 2.1.5) du juge arbitre, les nageurs doivent monter sur les plots de départ et y demeurer. Au commandement du starter « A vos marques », ils doivent immédiatement se placer en position de départ avec au moins un pied placé à la partie avant du plot de départ. La position des mains est indifférente. Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter doit donner le départ.
- **SW 4.4.** Tout nageur qui partirait avant que le signal de départ ne soit donné, doit être disqualifié. Si le signal de départ est donné avant que la disqualification ne soit prononcée, la course doit continuer et le ou les nageurs devront être disqualifiés après la fin de la course. Si la disqualification est déclarée avant que le signal de départ ne soit donné, le signal de départ ne doit pas être donné, et les nageurs restants doivent être rappelés et un nouveau départ doit être donné.

II. S W 5 NAGE LIBRE

- **SW 5.1** Nage libre signifie dans une épreuve ainsi désignée que le nageur peut nager n'importe quel style de nage. Le candidat peut changer de nage comme il l'entend, il peut aussi n'utiliser que les bras ou que les jambes.
- **SW 5.2** Une partie du corps du nageur doit toucher le mur à la fin de chaque longueur et à la fin de la course.
- **SW 5.3** Une partie du corps du nageur doit briser la surface de l'eau pendant la course. Il est permis au nageur d'être complètement immergé lors des virages et sur une distance n'excédant pas 15 mètres après le départ et chaque virage. A ce moment, la tête doit briser la surface.